

## Jocelyne & Marc Françoise Production laitière Bio

JOCELYNE ET MARC FRANCOISE  
STRUCTURE INDIVIDUELLE  
BOURGVALLÉES | SAINT LOI

### L'EXPLOITATION JUSQU'EN 2017

- 1 UTH installée et 1 conjoint collaborateur
- SAU de 41 ha (tout herbe)
- Référence laitière : 185 000 L
- Mode de commercialisation : Biolait
- 35 VL normande + 30 génisses
- Boeufs normands
- Sols légers et séchants
- Conversion bio : 1998



### OBJECTIFS

- Vivre de son travail.
- Poursuivre en bio.

ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ferme bio fonctionnelle et efficace économiquement</li> <li>• 1 bloc groupé de 30 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure individuelle, or l'entraide diminue car moins de fermes autour</li> </ul>

### TYPE TRANSMISSION :

- ▶ Transmission HCF (hors cadre familial)
- ▶ Reprise d'une structure individuelle en couple par un agriculteur en individuel

Cession de l'exploitation : 31 décembre 2019

### ENGAGEMENT LOCAL

- Marc a été Maire de sa commune pendant 13 ans.

## CHRONOLOGIE TRANSMISSION | JOCELYNE ET MARC FRANÇOISE



## OBJECTIFS DE TRANSMISSION

- S'épauler en groupe
- Transmettre la bio : démarche au niveau de la ferme depuis presque 30 ans
- Transmettre l'outil en 2020

## DÉROULEMENT DE LA TRANSMISSION

➤ 2015-2019 | Participation à un groupe Civam de préparation de la transmission.

➤ Juin 2017 | Annonce transmission sur le site de Biolait : rencontre de 2 candidats qui ne donnent pas de suite.

➤ Automne 2017 | Rencontre du Point Info Transmission et inscription au RDI.

➤ Octobre 2017 | Participation à l'instal'dating organisée par la Chambre d'Agriculture. Rencontre de 7 candidats.

➤ Décembre 2017 | Achat d'une maison près des commerces à 10 km de la ferme.

➤ 31 décembre 2017 | Marc fait valoir ses droits à la retraite (60 ans).

➤ 1er janvier 2018 | Installation de Jocelyne alors conjointe collaboratrice.

➤ 2018 | 7 candidats, dont Geoffroy LEJEUNE, passent un après-midi sur la ferme. Plutôt des candidats intéressés par la bio.

➤ Geoffroy LEJEUNE, ancien mécanicien titulaire d'un BPREA, s'est décidé à reprendre la ferme dès la visite.

➤ Début 2019 | Choix du repreneur.

➤ Mai 2019 | Contrat de parrainage signé pour 6 mois : la bonne durée pour les 2 parties. Cédants et repreneurs déjeunent ensemble du lundi au vendredi et font la traite ensemble.

Grâce au contrat de parrainage, les cédants se libèrent 1 week-end sur 2, « c'est un luxe ! »

➤ 31 décembre 2019 | Cession de la ferme. Départ de Jocelyne à 58 ans. Cotisation volontaire, retraite en 2020.

➤ 1er janvier 2020 | Installation de Geoffroy LEJEUNE.

## BILAN POSITIF POUR JOCELYNE & MARC FRANÇOISE

« *La transmission a suscité un peu d'appréhension mais cela vaut le coup de le faire. Il a fallu que cela mûrisse. Nous sommes satisfaits d'avoir réussi à transmettre, mais cela a été un investissement personnel. Pendant le parrainage, il faut accepter que le jeune ait ses propres idées et le laisser voler de ses propres ailes. C'est enrichissant de transmettre !* »

## OUTILS À TRANSMETTRE

REPRISE CHIFFRÉE À 200 000 € :

- Bâtiments anciens mais entretenus : 79 000 € contrat location-vente pendant 18 mois car la banque ne veut pas s'engager avec le repreneur avant cette période.
- Cheptel vif et mort | Matériel et stocks : 121 000 € Matériel : en propriété Retrait d'un tracteur de la vente pour diminuer le coût
- CUMA de compostage : 250 € de parts sociales
- Pas de valorisation des DPB.

Foncier à louer :

- 5 propriétaires. Marc a accompagné Geoffroy chez les propriétaires pour le présenter et obtenir les promesses de bail.
- Cédant propriétaire de 11 ha à louer.

➤ Installation aidée

Poursuite des contrats avec :

- Laiterie
- UNEBIO
- Asso de remplacement

## PROJET DES CÉDANTS

- Jocelyne et Marc vont s'investir dans l'emménagement de leur maison. Ils souhaitent changer de vie : « On a fait le tour de la ferme ».

Marc veut bien venir traire une fois de temps en temps mais pas faire des journées de tracteurs.

- Volonté de se rapprocher des commerces.
- Jardiner.
- Sortir, randonner, voyager en France.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

➤ Rédaction d'un compromis avec le CER fin 2018

## En résumé

- Le parcours de transmission a duré presque 5 ans depuis le début de la réflexion et des démarches effectives.
- Le tuilage avait commencé avant le parrainage, le repreneur venant régulièrement traire à la ferme le samedi.
- Stage de parrainage : déterminant. « Il faut de la bonne volonté des 2 parties ».
- Départ de deux agriculteurs (en couple), installation d'un agriculteur.
- La période de parrainage permet aux cédants de se détacher progressivement de la ferme.
- Bilan positif de la transmission.

